

CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE

ENTRE

- le département du Bas-Rhin représenté par le Président du Conseil Départemental "ou son représentant", agissant en vertu d'une délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 30 novembre 2020

ET

- le collège « Le Ried » à BISCHHEIM représenté par M. BELLHACENE Mohamed, chef d'établissement agissant en vertu d'une délibération du conseil d'administration du 29 septembre 2020

d'une part,

ET

Mme Elisabeth LAPORTE, Rectrice de l'Académie de Strasbourg
siégeant 6 rue de la Toussaint 67975 STRASBOURG Cedex 9

ET

- Les occupants Mme Julie MEUNIER et M. Dan TIMSIT, élèves Polytechniciens,

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Le département loue à des élèves polytechniciens dans le cadre de leur stage les locaux ci-après désignés :

- collège : " Le Ried " 2 rue du Guirbaden 67800 BISCHHEIM
- nombre de pièces : F4
- contexture du logement : 100m²
- régime de propriété de l'immeuble : Département du Bas-Rhin

La convention est consentie aux conditions suivantes, acceptées par les occupants :

ARTICLE 2 : La présente convention d'occupation est accordée à titre précaire et révocable du 28 septembre 2019 au 04 avril 2021

ARTICLE 3 : Un état des lieux est établi à l'entrée et à la sortie des locaux par l'administration du collège et les occupants. Les occupants acceptent de prendre les locaux dans l'état où ils se trouvent. Les occupants s'engagent à maintenir les locaux en bon état d'entretien et à prendre à leur charge les réparations et installations incombant au locataire.

ARTICLE 4 : Les occupants s'engagent à contracter une assurance couvrant les risques locatifs.

ARTICLE 5 : L'occupation est convenue à titre gracieux, sans frais de redevance.

ARTICLE 6 : Les droits et obligations des parties contractantes non stipulés au présent acte sont réglés conformément à la législation en vigueur.

Fait et signé, en quatre parties
à Strasbourg, le

Le Président du Conseil
Départemental
Pour le Président,
La Directrice des Politiques
Educatives et Sportives

Le chef d'établissement,

La Rectrice de l'Académie de
Strasbourg,
Le Directeur Académique de
Strasbourg par intérim

Pauline BURNEL

L'occupante,

Mohamed BELLHACENE

L'occupant,

Julie MEUNIER

Dan TIMSIT